ROUBAIX

[illegible] — Alors c'est vrai ? Bien vrai ? Les tramways de la ligne de l'Epeule vont enfin marcher ? La nouvelle vient de m'être confirmée mais je n'en puis croire mes oreilles. Depuis le temps — des jours et des jours ! — où je voyais les rails se rouiller faute de véhicules, je finissais par croire que l'on avait tout à fait abandonné l'idée de mettre la ligne en circulation. Enfin ! il ne faut jamais désespérer et vous connaissez le proverbe : « Mieux vaut tard que jamais ».

Les habitants du quartier sont dans la joie — je comprends ça ! — Mais cependant d'aucuns restent encore sceptiques et se demandent si l'événement tant de fois annoncé, n'est pas, à nouveau, un superbe canard !..

Hier, quelqu'un me faisait observer une petite anomalie. Il y a un arrêt fixe rue des Arts : rien de plus juste et de plus nécessaire. Mais il y en a un autre — facultatif — à la rue de l'Industrie. Je n'en vois guère la nécessité, car la distance qui sépare les deux rues n'excède guère cinquante mètres.

Si les arrêts sont aussi proches les uns des autres, il n'y aura qu'une ressource : lorsque l'on voudra aller vite, faire la route à pied !

Encore Besson. — Vendredi, vers midi, l'agent Bailly a mis en état d'arrestation, rue de Lille, le nommé Besson Edmond, photographe, sans domicile fixe, qui sonnait aux portes et demandait l'aumône. De plus cet individu est expulsé de France par arrêté ministériel en date du 20 mai 1904. Besson avait déjà été mis en état d'arrestation au mois de février et il avait été reconduit en Belgique mercredi.

La fraude. — Sévère Trigot et Germain Delehecq, brigadier et préposé des douanes de Roubaix-mobile, de service jeudi, vers cinq heures du soir, sur les bords du canal, ont mis en état d'arrestation le nommé Alphonse Blondel, âgé de 21 ans, peigneur, demeurant chez Mme Crammelinck, rue Franklin, porteur d'une petite charge de tabac belge. Blondel a été conduit à la gendarmerie de Wattrelos.

Accident de voiture. — Vendredi, vers six heures du soir, M. Demesmacker, marchand de beurre et œufs, place Saint-Pierre, à Croix, passait sur le Grand'Place avec sa voiture lorsque devant la boucherie Dewas le cheval glissa et tomba sur le sol, brisant, dans sa chute, les deux brancards. Tout se borne à des dégâts matériels.

Arrestation d'un expulsé. — Jeudi après-midi, vers trois heures, l'agent de police Vanmanecart a mis en état d'arrestation, rue de la Gare, le nommé Swysen Joseph, âgé de 47 ans, menuisier, demeurant à Malines, expulsé de France. Swysen a été conduit au parquet.

Choses théâtrales. — La sous-commission des théâtres s'est réunie vendredi matin à la Mairie.

Voici les décisions prises : le jeudi 7 mars dernière représentation de la troupe de Gand : « Carmen », avec Mlle D'Humon et M. Chevalier.

Le dimanche 10 mars, en matinée, les artistes de la Comédie-Française viendront avec Coquelin Cadet jouer « Le Voyage de M. Perrichon », comédie de Labiche.

Samedi 2, lundi 4 et jours suivants. Réclame aux Galeries Lilloises : Articles de ménage, faïence, verrerie, etc, prix sensationnels. 2m 38376

Contre les apaches. — Nous croyons savoir que l'administration municipale vient de mettre à l'étude un projet de surveillance spéciale et nocturne de notre ville. Ce projet consisterait en un dédoublement des rondes policières de nuit et une création de dix nouveaux postes d'agents.

D'autre part, M. Dequenne, commissaire de police, chef de la sûreté, a été chargé d'étudier la question des chiens de police et d'adresser un rapport au maire à ce sujet.

J'achète vieux dentiers. Voir aux annonces 2562

Les accidents de travail. — Chez M. Edouard Dubois, camionneur, boulevard de Strasbourg, 212, M. Carlon Polydore, 21 ans, charretier, demeurant boulevard de Beaurepaire, 11, a été mordu à la main droite par son cheval. Quinze jours de repos.

— A la Société Anonyme de filature de la rue Boucher-de-Perthes, M. Goegebeur, Joseph, 25 ans, fileur, demeurant rue Hoche, 12, à Croix, a eu la dernière phalange de l'auriculaire droit écrasée par le compteur de son métier. Quinze jours de repos.

— A la fonderie de la Fosse-aux-Chênes, M. Delmotte Paul, 28 ans, mouleur, rue des Longues-Haies, cour Frère, 2, s'est brûlé au pied droit en portant une poche de fonte. Quinze jours de repos.

— Chez M. Demester, fondeur, boulevard de Belfort, 87, M. Dewaele Vital, 46 ans, fondeur, demeurant boulevard Gambetta, 208, a été blessé à la cheville gauche par un morceau de fonte lancé par un autre ouvrier. Quinze jours de repos.

Lundi prochain à 3 heures, aux Galeries Lilloises. Mise en vente d'un lot de Bas coton noir et cuir, maille unie, affaire extraordinaire, les 6 paires 2 fr. 75. 2m 38379

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Février 1905

.. colis de soie		2 107 k.
a ...	de laine peignée	855 780
a ...	de laine filée	345 217
a ...	laines div. et blousses	10 162
a ...	de coton	157 112
.. colis pesant ensemble		1 466 376

Marché à terme : 11 471 k

Décreusage . . . 137 ./. opérations
Titrage . . . . . 1 760 1/2 »

Février 1906

.. colis de soie		3 986 k.
...	de laine peignée	1 489 041
a ...	de laine filée	352 970
...	laines div. et blousses	163 093
a ...	de coton	178 100
.. colis pesant ensemble		3 167 146

Marché à terme : Néant

Décreusage . . . 186 ./. opérations
Titrage . . . . . 2 180 1/2 »

Février 1907

.. colis de soie		6 412 k.
...	de laine peignée	1 132 390
a ...	de laine filée	363 337
...	laines div. et blousses	113 [illegible]
a ...	de coton	176 480
.. colis pesant ensemble		4 036 [illegible]

Marché à terme : Néant

Décreusage . . . 170 1/2 opérations
Titrage . . . . . 1 715 ./. »

Etat-Civil

NAISSANCES. — [illegible] Vrambout, rue des Sept-[illegible] — Alfred Lambrecht, rue de Mons, [illegible] — [illegible] Grande-Rue, 180 bis — [illegible], rue de Jemmapes, c. Soetens, 4 — [illegible], boulevard de la République, [illegible] — [illegible], rue de Tourcoing, [illegible] — Marthe Flévet, rue Pierre-de-Roubaix, [illegible] — Marie Lefebvre, rue de Lannoy, c. Tiberghien, 2.

DÉCÈS. — [illegible] Dereelle, 4 ans, rue de Flandre, 48 — Louis Rameaux, 66 ans, peintre, rue de Condé, 2e cour Vroman, 12 — Ernest Caffieux, 20 mois, rue de Leers — Camille Decottignies, 42 ans, journalier, rue Blanchemaille — Charles Réguin, 73 ans, s. prof., rue Blanchemaille — Victorine De Rycke, 61 ans, ménagère, rue Blanchemaille.

LAINES

Marché à Terme du 1er Mars

Laines peignées (type unique)

Roubaix (midi)

Mars	5 95	Septembre	5 70
Avril	5 90	Octobre	5 675
Mai	5 85	Novembre	5 65
Juin	5 775	Décembre	5 65
Juillet	5 75	Janvier	5 625
Août	5 75	Février	5 60

Tourcoing (4 h. ½)

Mars	5 95	Septembre	5 70
Avril	5 90	Octobre	5 675
Mai	5 85	Novembre	5 65
Juin	5 775	Décembre	5 65
Juillet	5 75	Janvier	5 625
Août	5 75	Février	5 60

ROUBAIX - TOURCOING. — On a traité : 20.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur avril, 5.000 kil. à 5.90 ; sur septembre, 1.000 kil. à 5.70 ; sur novembre, 1.000 kil. à 5.65. — Total : 15.000 kilos.

Le soir : Sur mai, 1.000 kil. à 5.85. — Ensemble : 20.000 kilos.

RESULTAT DU MOIS

Peigné	1.800.000 kilos
Suint	150 balles
Stock suint au 28 février	25 balles
Stock peigné au 31 janvier	145.000 kilos
Stock peigné au 28 février	105.000 kilos
Diminution au 28 février	40.000 kilos

SUINT

Le matin : Avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 188 A.

25 balles sur août à 188.

25 balles sur avril à 188.

Le soir : Mars, avril, mai, juin, juillet, 188 N; août, 188 A; septembre, octobre, novembre, 190 A; décembre, 188 A.

Anvers. — Affaires 85.000 kilos. — Tendance : Calme.

TOURCOING

Chez les maçons. — On sait que la question d'augmentation générale des salaires pour les ouvriers maçons et manœuvres se trouve posée depuis la fin de l'été dernier par le syndicat ouvrier de la corporation.

La campagne touchant alors à sa fin, les ouvriers formulèrent leurs revendications auprès de différents entrepreneurs et reportèrent au 1er mars de la présente année l'application de l'augmentation sollicitée.

La moyenne du relèvement des salaires réclamée est de 0,05 centimes l'heure et élèverait à 0 fr. 45 pour les ouvriers maçons le taux moyen des salaires qui est actuellement de 0 fr. 40. Le relèvement des salaires pour les manœuvres, salaires qui sont actuellement de 0 fr. 30 et 0 fr. 32 serait proportionnel.

Nous avons, en ces derniers temps, publié la circulaire envoyée à tous les entrepreneurs par le syndicat des maçons.

Mercredi, une délégation se présenta chez les divers patrons, annonçant que les ouvriers tenaient à être fixés pour hier vendredi 1er mars.

Hier donc, la délégation se présenta à nouveau chez les patrons.

Ces derniers, s'étaient évidemment concertés entre eux, car ils furent unanimes pour proposer une transaction.

L'augmentation qu'ils accordent est appréciable sans atteindre celle sollicitée par les ouvriers. Elle sera appliquée dès aujourd'hui.

La délégation n'a pu se prononcer de façon ferme sur le point de savoir si l'accord proposé est susceptible de rallier la majorité des ouvriers.

C'est dans une grande réunion syndicale qui aura lieu demain dimanche, 3 mars, à 3 heures de l'après-midi, au local habituel place Notre-Dame-de-Lourdes, que la question sera tranchée après exposé des démarches accomplies et du résultat obtenu.

La corporation tourquennoise des ouvriers maçons et manœuvres compte environ 800 membres, 400 maçons et un nombre égal de manœuvres. Tous, à l'exception d'un très petit nombre, moins de vingt, sont syndiqués, et le syndicat, il faut lui rendre cette justice, s'est montré jusqu'ici extrêmement pondéré et habile.

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources. (Loi du 14 juillet 1905). — Nous, maire de la commune de Tourcoing, avons l'honneur de prévenir nos administrés que, par application des dispositions de l'article 9 de la loi du 14 juillet 1905, nous avons déposé au Secrétariat de la Mairie la liste d'assistance aux vieillards privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

A partir d'aujourd'hui et pendant un délai de 20 jours, les vieillards, infirmes ou incurables, dont la demande a été rejetée par le Conseil municipal, pourront présenter une réclamation à la Mairie; tout habitant ou contribuable peut aussi, dans le même délai réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considérerait comme omises ou portées à tort sur la liste.

A Tourcoing, le 1er mars 1907.

Le Maire,

Signé : Emile LECOMTE, adjoint.

Le dangereux marchand de laurier sauce. — La police recherche un marchand de laurier sauce ambulant qui se rend dans les divers quartiers, obsède les ménagères et menace d'un coutelas celles qui se refusent à lui acheter sa marchandise.

Des plaintes sont notamment parvenues de ménagères habitant le sentier de Roncq et le Chêne-Houpline.

Disparition. — Une jeune fille de 21 ans, sujette à des crises d'épilepsie, Omérina Ferron, demeurant chez ses parents, rue Achille-Testelin, 99, est disparue depuis jeudi, à 11 heures ½ du matin. Cette jeune fille est vêtue d'un corsage noir, d'un tablier de cotonnette, chaussée de sabots. Elle porte au cou une médaille gravée à son nom.

Accident de vélo. — Un commis de douanes du bureau du Risquons-Tout, M. Ed. Lemaire, passant en bicyclette rue de Gand renversa la fillette des époux Moreau, âgée de 9 ans. Le cycliste lui-même fut jeté au bas de sa machine et tous deux ont contracté des blessures qui n'auront pas de suites sérieuses.

Harmonie de la Croix-Rouge. — Les membres actifs de cette société se sont réunis en assemblée générale, le 24 février, et ont procédé au renouvellement de la commission administrative. Ont été élus, avec mandat bis-annuel : président honoraire, M. Charles Wack ; président, MM. Adolphe Courcelle ; vice-présidents, Auguste Destombes et Emile Corseille ; secrétaire, Joseph Crommelinck ; trésorier, Jules Baudart ; membres de la commission, Camille Desbonnets, Jules Delannoy, et Achille Liétar ; directeur de musique, Jules Planckart. La commission et le chef de musique rappellent aux intéressés, que des cours publics et gratuits de solfège et d'instruments ont lieu tous les dimanches matin, de 10 heures à 11 heures et demie, à l'école municipale de garçons, rue de la Potente. (Croix-Rouge).

Accidents de travail. — Mlle Berthe Delespaut, 16 ans, rattacheuse chez M. Motte-Dewavrin, filateur, rue des Anges, a heurté le pouce gauche contre une vis de son métier. Panaris consécutif. Docteur Duquesnoy, 12 jours.

— Au peignage de la Tossée, M. Henri Holvoet, 41 ans, débourreur, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire, en soulevant un voule-la-bosse. Docteur Leduc, 10 jours.

— M. Henri Pollet, ouvrier de M. Lepez-Rousseau, fabricant de chaussures, rue d'Anvers, a été blessé à l'index droit par un clou. Docteur Dechorf, 15 jours.

Brasserie des Familles (15, rue de Tournai, 2, place des Halles, Tourcoing). — Dimanche 3 mars, à 8 heures : Concert extraordinaire. — M. Géno de Hayole, fantaisiste idiot ; Mlle Régina Champfort, chanteuse comique à voix ; M. Worle, comique grime ; Richardo et son auguste Julo, équilibristes antipodistes japonais ; les Radolph Bournal, comédiens transformistes à voix ; les Migé Bravel, dans leurs œuvres et créations des scènes de la vie de caserne. 3m 1318

Etat-Civil

NAISSANCES. — Debulans Marie, rue du Souvenir.

MARIAGE. — Entre : Deschamps Amand, corroyeur et Corman Elise, dévideuse.

DÉCÈS. — Ghestem Léocadie, 71 ans, rue de la Blanche-Porte, 192 — Equinet Jean, 22 ans, rue Desurmont, 17 — Cavel Adeline, 10 mois, rue d'Haubourdin, 24 — Delesnoyder Marie, 5 mois, rue de Gand — Duvillier Cécile, 66 ans, rue du Tilleul, 154 — Bonnet Raymond, 20 jours, rue du Moulin-Tonton, 39 — Dessauvages Philomène, 66 ans, rue Nationale, 122.

AUTOUR DE LILLE

CYSOING. — La fête scolaire organisée par l'Association amicale des anciennes élèves de l'école primaire de filles, a eu lieu le dimanche 24 février. Elle a été particulièrement goûtée par les nombreux spectateurs. Nous présentons nos vives félicitations aux actrices, qui n'ont rien ménagé pour donner à cette soirée tout l'attrait possible.

SECLIN. — L'Association amicale des Anciens élèves de l'école publique et communale de Seclin organise une conférence populaire sur : une ancienne province de France « Le Limousin ». Elle sera faite le dimanche 3 mars, à quatre heures et demie, dans le salon communal, par M. René Palliot, docteur ès-sciences, professeur à l'Institut Industriel.

Sports et Jeux

SPORT HIPPIQUE

Les courses de chevaux à Tourcoing

Quatre réunions sportives auront lieu cette année sur l'Hippodrome du Brun-Pain, savoir : Dimanche 7 avril ; dimanches 5 et 19 mai ; lundi 20 mai.

Chacune des réunions sera très importante, ainsi qu'on peut en juger.

Le 7 avril. — Grand steeple-chase, 6e série, 2600 fr. ; Prix régional steeple-chase 2e série, 1500 fr. ; Prix Aline, pouliches de 3 ans, 2000 fr. ; Prix Azur, poulains de 3 ans, 2000 fr. ; Prix du Chemin de fer du Nord (handicap) 2500 fr. ; Prix des Amateurs pour chevaux menés par leurs propriétaires, objets d'art.

Dimanche 5 mai. — Grand prix de Tourcoing (poulains et pouliches), 5.000 fr. — Prix du Conseil général 1000 fr. ; Prix de la Ville 2500 fr. ; Prix du Beau-Séjour 1500 fr. ; Prix des Officiers (steeple-chase militaire).

Dimanche 19 mai. — Prix de la Pentecôte 3.000 fr. ; Prix du Nord 1.000 fr. ; Prix Beaumanoir partie liée 2500 fr. ; Prix de la Société d'encouragement (course de haies) 2.000 fr. ; Prix des Uniformes, steeple-chase militaire, objets d'art.

Lundi 20 mai. — Steeple-chase gentlemen et jockeys, 2.000 fr. ; Prix du Brun-Pain (handicap) 2.500 fr. ; Prix de Compiègne 1.500 fr. ; Prix du Repêchage 2.500 fr. ; Prix des Chefs, steeple-chase militaire, 3e série, objets d'art.

La Commission a fixé le prix des abonnements à 75 fr. pour le pesage donnant droit à une entrée gracieuse pour une dame.

L'abonnement sera de 15 fr. pour les tribunes.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Finale du championnat du Nord

Dimanche prochain, se jouera à Amiens, la belle des deux matchs disputés entre Roubaix et Boulogne. Le vainqueur sera qualifié pour disputer les matches de championnat de France et aura à rencontrer l'excellente équipe du Havre, chez elle et le gagnant de Picardie-Champagne. Les Boulonnais n'acceptent pas leur défaite de dimanche dernier. Les Boulonnais n'acceptent pas leur défaite de dimanche dernier comme tout à fait régulière et feront l'impossible pour vaincre l'équipe roubaisienne, qui sera composée comme suit : But, André Renaux ; Arrières, Scott, Jean Dubly ; Demis, Vandendriessche, C. Renaux, 1. Dubrulle (cap.) ; Avants, Sartorius, Jenicot François, Smels, G. Mattait. L'arbitrage sera confié à un Parisien. Pourquoi donc ne pas avoir demandé M. Wandewegaete, dont on a eu qu'à applaudir les décisions dimanche dernier ?

CHRONIQUE MINIÈRE

Aux amis de la section de Wingles et des communes de Bénifontaine, Hulluch et Vendin

Citoyens,

Deux conférences syndicales seront faites dimanche prochain, 2 mars, à Bénifontaine et à Wingles, par le citoyen Evrard, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire-adjoint du syndicat des mineurs. Ces conférences ont pour but de traiter certaines questions syndicales, et en même temps de décider la formation d'une nouvelle section à Vendin-le-Vieil. Pas un syndiqué ne manquera. La conférence de Bénifontaine aura lieu à midi chez le citoyen Delschildre, dit Leffutte. Rassemblement dans la rue d'Hulluch, à onze heures. Le secrétaire de la section de Wingles rendra compte du dernier bilan. Le section vient d'effectuer un versement de 350 cotisations. Ce qui fait, d'accord avec la commission, 4.100 cotisations rentrées au bureau central. Courage, citoyens, et sans hésitation. Venez tous à la conférence. Les deux ou trois détracteurs qui se trouvent dans la section ont été invités à se présenter le 3 mars.

Pour la commission,
LE PRÉSIDENT.

Les réunions

Les réunions suivantes se tiendront aujourd'hui samedi, 2 mars :

Vieux-Syndicat. — A Seclin, salle Delfosse, 1 heures du soir, orateur, M. Cordier — A Erre, salle Mascaux, à 4 heures du soir, orateur, M. Bexant — A Béthune, salle des Mille Colonnes, à 4 heures du soir, orateur, M. Evrard — A Bruay, entrevue de la délégation ouvrière avec M. Elby, directeur, pour lui soumettre certaines réclamations. — A Sallaumines, salle Darras, réunion des délégués des sections de la concession de Courrières.

Le Congrès du Syndicat

Le lundi de Pâques, 1er avril prochain, se tiendra à Lens, salle des fêtes de la Maison des Associations, le Congrès annuel du syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais, sous la présidence du député Basly.

Les élections à la caisse de secours de Denain

Le juge de paix de Denain a rendu son jugement dans l'affaire des élections à la Caisse de secours. Celles-ci sont annulées, les candidats déclarés élus n'ayant pas obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

Le juge a déclaré valables les élections d'Abscon.

Aux mines de Douchy

En réponse à un rapport du délégué mineur Porlois, M. le préfet du Nord vient de faire parvenir à ce dernier les explications suivantes :

« Par un rapport en date du 10 janvier dernier, M. Porlois, délégué mineur de la circonscription de Douchy, des mines de Douchy, domicilié à Rœulx, présente les observations suivantes :

« 1° Le quartier de Jumelles 421 et le recoupage de Sophie à Adélaïde sont en mauvais état.

« 2° Le montage de Jumelles couchant 350 est mal aéré.

« 3° L'exploitant ne fournit pas au délégué le papier pour l'expédition de ses rapports.

« 4° Le registre du délégué est toujours dans le bureau des surveillants ou au bureau central.

« 5° Enfin, le délégué demande que ses rapports soient portés à la connaissance des ouvriers, par un affichage au moulinage, ou bien que l'exploitant lui fournisse un bureau spécial, où les ouvriers puissent venir consulter son registre sans être inquiétés.

« Il résulte de l'enquête à laquelle il a été procédé par le service des mines : 1° que les réparations utiles sont en cours d'exécution dans les quartiers de Jumelles 420 et dans le recoupage de Sophie à Adélaïde ; 2° que le montage de Jumelles couchant 350 est aéré dans des conditions satisfaisantes par une canalisation d'air comprimé.

« Il est exact que la compagnie des mines de Douchy ne fournit pas aux délégués mineurs du papier pour l'expédition de leurs rapports, mais elle n'est pas tenue de le faire ; elle doit simplement, aux termes de l'article 2 de la loi du 8 juillet 1890, fournir le registre spécial sur lequel le délégué consigne ses observations. L'exploitant n'est pas non plus obligé d'afficher les rapports du délégué ni de lui fournir un bureau spécial, mais le registre du délégué doit être tenu constamment sur le carreau de la mine, à la disposition des ouvriers ; il convient de le déposer dans un bureau où sa conservation puisse être assurée, et où il soit constamment loisible au délégué d'y consigner ses observations et aux ouvriers de le consulter.

« A la fosse Douchy, le registre est normalement déposé dans le bureau des porions où le délégué peut y consigner ses observations et les ouvriers le consulter à toute heure. Il est arrivé parfois, il est vrai, que le registre ait été emporté au bureau central ; MM. les ingénieurs des mines ont adressé à ce sujet toutes les observations utiles à la compagnie des mines de Douchy, et il y a lieu de supposer que cette irrégularité ne se produira plus.

« J'estime, dans ces conditions, que les observations de M. le délégué mineur Porlois ont reçu toute la suite qu'elles comportaient ».

La durée du travail dans les mines belges

La discussion sur la durée du travail dans les mines du Limbourg a pris une tournure nouvelle à la Chambre.

M. Neujean, député libéral, a formulé définitivement sa proposition d'enquête parlementaire à ouvrir sur les effets économiques probables de la limitation à huit heures de la journée de travail dans les mines. Cette enquête devrait porter sur la production, les salaires, la main-d'œuvre, le commerce d'exportation et les industries belges qui pourraient être affectées par la mesure.

La Commission parlementaire chargée de procéder à cette enquête se composerait de vingt députés désignés au scrutin secret; elle pourra entendre toute personne qu'elle désignera, mais elle ne jouira pas des pouvoirs attribués aux juges d'instruction.

La proposition d'enquête parlementaire a été renvoyée aux sections qui se sont réunies hier. Au cours de la séance publique, le comte de Smet de Naeyer, président du Conseil, a déclaré que le gouvernement se ralliait à l'enquête parlementaire proposée par M. Neujean et ses amis libéraux.

Le chef du cabinet a combattu l'amendement Helleputte, soutenu par les catholiques dissidents, les socialistes et les libéraux et qui tend à décréter la journée de travail de huit heures dans les mines nouvelles du Limbourg.

On croit généralement que la Chambre videra l'enquête parlementaire.

TRIBUNE SYNDICALE

Les ouvriers coiffeurs

Les ouvriers Coiffeurs de Lille, de Valenciennes, Roubaix, Tourcoing, réunis le 25 février 1907 à 10 heures du matin, ont formé la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais. Le Conseil d'administration, composé de deux membres par syndicat, a nommé la commission comme suit :

Secrétaire : Edmond Moral, secrétaire de l'Association syndicale des ouvriers coiffeurs de Lille et sa banlieue ; Secrétaire-adjoint : Hilaire Crupes, président de la même association ; Trésorier : Paul Grevar, président de l'Union syndicale des ouvriers coiffeurs de Valenciennes ; Trésorier-adjoint : Paul Gillemant, trésorier de l'Union syndicale des coiffeurs de Valenciennes.

Cette commission a discuté immédiatement la question du bureau de placement.

Le Conseil d'administration fédéral porte à la connaissance de tous les patrons et ouvriers coiffeurs que pour les offres et demandes d'emploi, ils peuvent s'adresser à partir de ce jour, chez le secrétaire de la Fédération, M. Edmond Moral, 13, rue du Magasin, à Lille. La prochaine réunion aura lieu à Valenciennes, le 3 juin 1907.

DANS L'ARMÉE

Rien de changé pour les écoles militaires en 1907. — Le ministre de la guerre vient d'ajourner la fusion des écoles militaires, projetée en principe pour cette année, dont le but est de réunir par armes dans une même école les élèves officiers de toute provenance.

Cette décision, prise à la suite de la nécessité d'étudier et de préparer les détails d'une organisation nouvelle qui n'est pas encore prête, a pour effet de laisser subsister, du moins pour cette année encore, les écoles de Saint-Maixent et de Versailles. Celles-ci continueront à fonctionner comme par le passé ; les élèves y entreront au mois d'avril prochain. Saint-Cyr recevra également au mois d'octobre les seuls jeunes gens admis à cette école, qui font actuellement leur année de service régimentaire, soit dans l'infanterie, soit dans la cavalerie.

NOS PRIMES

Réclamez à tous les dépositaires et vendeurs du *Progrès du Nord* et de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* :

1° **La Cuisine de Madelon.**
2° **Le médecin à la maison.**
3° **Le jardinier des Villes et des Campagnes.**
4° **Le Vétérinaire des Villes et des Campagnes.**

Ces magnifiques volumes cartonnés de **460 pages**, reliés dos toile, du prix de **2 fr. 50**, sont abandonnés chacun pour **1 fr. 25** aux lecteurs du *Progrès du Nord* et de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* qui se présenteront chez les dépositaires, munis du numéro du jour de ce journal.

Le nombre de ces primes étant limité, demandez-les de suite à vos vendeurs.

Dernière Heure

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

L'élection des Chambres de commerce

Paris, 1er mars.

La commission sénatoriale chargée de la proposition relative à l'élection des Chambres de commerce et des Chambres consultatives des arts et manufactures s'est prononcée en faveur du texte voté par la Chambre qui établit le suffrage universel des patentés ; mais, pour maintenir une répartition proportionnée aux intéressés, elle a décidé qu'un certain nombre de sièges seraient réservés dans chaque Chambre aux industriels et commerçants de la circonscription.

Les formalités du mariage

La commission des formalités relatives au mariage a revisé le texte adopté en première lecture par le Sénat et l'a retouché sur un certain nombre de points. Les actes respectueux seront remplacés par une notification unique, de l'intention des fiancés, faite aux parents de ceux-ci par un notaire. Des facilités seront ainsi données aux enfants de parents divorcés pour contracter mariage.

Au groupe socialiste unifié

Le groupe socialiste unifié s'est réuni sous la présidence de M. Françoise Fournier. Le secrétaire lit la correspondance. M. Delory est désigné pour se rendre le 1er avril prochain dans les Pyrénées-Orientales. On donne lecture d'une lettre de Fougères relativement à l'établissement d'un monopole ainsi qu'un crédit pour les victimes du lock-out. Le secrétaire est chargé de faire le nécessaire auprès des ministres compétents. Une discussion s'engage à propos de la représentation proportionnelle entre MM. Veillant, Flévet, Carlier, Constant, Dejeante, Betoulle, Sembat et Ghesquière. Après ce débat, on renvoie la question à l'étude du Conseil national.

Sur la demande de MM. Constant et Delory, le groupe décide de reprendre, à titre d'amendement, le projet voté par la Chambre sur la sincérité des opérations électorales. Le groupe met à l'ordre du jour de sa prochaine séance l'étude d'un projet d'indemnité aux militaires blessés dans le service, ainsi que l'examen des propositions soumises au Conseil national.

Une interpellation

M. Carnaud, député de l'Isère, a adressé une demande d'interpellation au ministre de la Guerre sur les suites que celui-ci compte donner à la déclaration formulée par le maréchal des logis chef Quesnin-Leroux, du 2e d'artillerie, à Grenoble, que ce sous-officier a dû lui transmettre directement, à la suite du refus de ses supérieurs de la recevoir. La déclaration vise des propos tenus par un commandant du 2e d'artillerie qui aurait accusé plusieurs sous-officiers de délation.

LES SYNDICATS D'INSTITUTEURS

Un meeting à Angers

Angers, 1er mars.

Le syndicat des instituteurs de Maine-et-Loire organise pour dimanche prochain un grand meeting à la Bourse du Travail, où plusieurs orateurs prendront la parole en faveur du droit syndical des fonctionnaires.

Un entôlage de 25.000 francs

Paris, 1er mars.

Un riche négociant en soieries, M. Jules P....., passait rue du Pont-Neuf lorsqu'il rencontra une charmante brunette qu'il emmena dans un établissement de nuit du quartier des Halles, puis dans un hôtel de la rue Saint-Martin.

Dans la chambre de l'hôtel, le négociant en soieries ayant retiré sa pelisse, descendit, sur la demande de sa compagne, chercher un lait chaud dans un débit. Lorsqu'il revint, sa compagne avait disparu. L'infortuné négociant se précipita sur sa pelisse, en fouilla les poches. Son portefeuille renfermant 20.000 francs en billets de banque avait disparu, ainsi que différents objets de valeur, et une épingle de cravate ornée d'un brillant, le tout évalué à 5.000 francs environ.

L'entôleuse, une nommée Jeanne Parfit, âgée de 23 ans, a été capturée ce matin, à sa sortie d'un débit de vins de la rue Saint-Martin. Elle avait encore sur elle le précieux portefeuille qui a été rendu à son propriétaire. Elle a refusé d'indiquer son adresse et a été dirigée sur le Dépôt.

Mécanicien tombé d'un train

Amiens, 1er mars.

La nuit dernière, vers 11 heures, le mécanicien nommé Boyenval, du dépôt de Lens, qui conduisait un train de marchandises est tombé de sa machine entre les stations Puiseux-Lancre et Albert. Le mécanicien a été transporté à l'hôpital de cette ville ; le médecin a constaté une fracture du crâne. L'état de la victime est très grave. Le blessé est âgé de 42 ans et père de quatre enfants.

Une grève à Verviers (Belgique)

Verviers, 1er mars.

Après des pourparlers qui ont duré plusieurs mois entre patrons et ouvriers, la corporation des travailleurs du bois a cessé tout travail dans tous les chantiers. Les ouvriers réclament une augmentation de salaire avec un tarif uniforme ainsi que des améliorations aux conditions de travail.

COLLISION SUR L'ESCAUT

Anvers, 1er mars.

Un épais brouillard rend la navigation impossible sur l'Escaut. Le vapeur hollandais « Reina Wilhelmina » s'est jeté sur un côtre ; un remorqueur a pu sauver les passagers et les colis postaux.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 1er mars.

Fonds d'Etat. — Bruxelles 1905 2 0/0, (titres provisoires entièrement lib.) 95,50 ./. — Bruxelles 1902 2 1/2 0/0 à primes, 10[illegible] ./. — Bruxelles-Maritimes 1897 2 0/0 à primes 85.12 1/2

Obligations. — Anvers 1887 2 1/2 0/0 103,12 1/2 — Anvers 1903 2 0/0 100.75 ./.

LE NORD

DOUAI

Mouvement de la population. — Pendant le mois de février écoulé il a été enregistré au bureau de l'état-civil de Douai, 57 naissances, 30 mariages, 2 divorces, 86 décès et 4 morts-nés. Depuis 1900 on n'avait constaté une aussi grande mortalité à cette époque de l'année. En février 1902, il n'y a eu que 56 décès ; en 1903, 47 ; en 1904, 50 ; en 1905, 54 et en 1906, 48 seulement.

Dessèchement de la vallée de la Scarpe. — Le rôle de la contribution spéciale pour entretien du Syndicat de dessèchement de la vallée de la Scarpe, est en recouvrement entre les mains de M. Milcamps, percepteur.

Etat-civil. — NAISSANCES. — Jules Desort, place Maugin, 6 — Marcelle Wabbe, rue St-Thomas, 16 — Abel Herlant, Dorignies — Marcel Duhin, rue du Pont-à-l'Herbe, 7 — Gaston Caplo, rue d'Ocre, 3.

DÉCÈS. — Joseph Lequeux, 66 ans, place Maugin, 2 — Marthe Beauvois, 22 ans, place Maugin, [illegible] — Magdeleine Couturier, rue du Castelain, 47.

ANICHE. — Le comité d'organisation des [illegible] et du cortège de la Mi-Carême « Les Magnettes », se réunira le dimanche 3, chez M. [illegible] Bertiaux. Tous les membres de la commission sont priés d'être exacts à 7 heures du soir. A 3 heures, réunion de la colonne à pied, à l'[illegible] du syndicat, pour répétition ; à 6 heures, réunion des cavaliers montés, rue d'Aoust, à la pâture de la brasserie Lalaignez, pour répétition dans la pâture ; à 7 heures, réunion générale de tous les groupes, chez M. Bertiaux, pour recommandations urgentes.

SIN-LE-NOBLE. — Etat-civil. — [illegible] — Duconseille Clémence — Lecas Augusta — Pinthiaux André et Roger — Prévost Suzanne — Courty André et Julien — Lefebvre Renée — Ghesquière Henri — Duraux Simone — [illegible] Françoise.

MARIAGES. — Entre : Duez Alfred et Willaume Melvina — Wiou Arthur et Delcroix Jeanne — Crépieux Jules et Druelle Adèle — Depauw Fernand et Lefebvre Marie — Lefebvre Charles et Walet Julia.

DÉCÈS. — Meurdesoif Alfred, 53 ans — Doucy Gilbert — Dejardin Octavie, 64 ans — Lévêque François, 2 ans.

VALENCIENNES

SAINT-AMAND-LES-EAUX. — Le hameau du Mont-des-Bruyères va avoir, lui aussi, sa conférence. C'est dimanche prochain, à 4 heures, qu'elle aura lieu.

M. Jean Duclos, professeur de philosophie au Collège de St-Amand, traitera « Le Progrès social ». M. Duclos n'en est pas à ses premiers essais et sa réputation d'excellent conférencier est déjà connue ; aussi pouvons-nous dire qu'il y aura salle comble.

***

Dimanche, à la même heure, une réunion des Amateurs de Tir à l'arme de guerre, se tiendra sous le Tour. Le Comité d'initiative, qui est dirigé par M. Paul Ego, le sympathique et dévoué lieutenant de la subdivision des Sapeurs-Pompiers de Saint-Amand, s'est acquis le concours de M. le lieutenant-colonel Blandel, officier de la Légion d'Honneur, qui fera une causerie sur l'utilité du tir pour tous et en particulier sur les avantages que peuvent en retirer les jeunes gens appelés cette année sous les drapeaux.

MARLY. — Le Conseil municipal a décidé la vente du presbytère et du terrain y attenant ; quant à l'église, le statu quo est maintenu, la commune prend provisoirement à sa charge l'entretien de la toiture, pour éviter la détérioration de l'immeuble.

VIEUX-CONDÉ. — Le presbytère sera loué 300 fr. par an, plus les impôts, réparations, locations et frais de bail, qui resteront à la charge du preneur, quant à l'église, rien n'a encore été décidé.

CAMBRAI

CAUDRY. — La section de Caudry de la Ligue des Droits de l'Homme s'est réunie lundi dernier, à 8 heures du soir, en assemblée générale, sous la présidence du citoyen Flévet, député. La section décide de prime-abord l'organisation d'une conférence publique suivie d'un banquet. Cette conférence, pour laquelle il sera fait appel au concours du citoyen Francis de Pressensé, aura lieu dans un bref délai.

Les nouveaux statuts présentés par le comité central sont ensuite approuvés. La section se prononce pour l'abonnement réduit à 1 fr. par an, du Bulletin officiel, servi dans ces conditions à tous les membres adhérents.

Le citoyen Flévet est ensuite délégué pour représenter la section, au congrès qui se tiendra à Bordeaux, les 18, 19 et 20 mai prochain. Les vœux suivants seront présentés par la section : 1° Revision des statuts de la Ligue des Droits de l'Homme ; 2° Monopole de l'enseignement ; 3° La réforme de la magistrature et l'unicité du juge ; 4° Moins de lenteur et plus de justice en matière d'accidents de travail ; 5° Vote de la loi sur les retraites ouvrières ; 6° Syndicat des fonctionnaires ; 7° En matière d'enseignement, suppression des livres ayant un caractère confessionnel ; 8° Suppression de la peine de mort ; 9° Suppression des conseils de guerre ; 10° Interdiction du port de l'habit ecclésiastique.

Il est ensuite procédé à l'inscription de nouveaux adhérents, puis la séance est levée.

DUNKERQUE

NAISSANCES. — René Pauwels, rue de Bourgogne, 20 — Maurice Chomé, rue de la Ferronnerie, 33 — Madeleine Le Pellec, rue des Pierres, 39 — Marcel Meersseman, rue Sion — Germaine Lecat, rue du Jeu-de-Mail, 34 — Maurice Dekuypère, rue du Nouvel-Arsenal, 10.

MARIAGES. — Entre : Charles Letson et Louise Vandenbilke — Groult et Delpierre — Gustave Karlyser et Marie Boulet.

DÉCÈS. — Catherine Alexandre, 48 ans, épouse 72 ans, veuve Blouet, rue des Bassins, 44 — Zoé[illegible] pold Haarscher, 61 ans, voyageur de commerce, rue David-d'Angers, 4 — Désiré Rouhelal, 72 ans, batelier, canal de l'Ile Jeanty — Catherine Guislain, 78 ans, veuve Blouet, rue des Bassins, 44 — [illegible] Pecquery, 51 ans, quai des Hollandais — Catherine Bougenault, 71 ans, rue du Lion-d'Or, 16 — Gabrielle Popieul, 16 ans, quai de la Citadelle, 39 Irma Moreel, 54 ans, rue de l'Esplanade, 24 — Eugénie Bertels, 1 an, Porte des Dunes — Arthur Mortier, 40 ans, rue des Vieux-Quartiers — Louis Fichaux, 86 ans, rue des Vieux-Quartiers.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

MÉRICOURT-VILLAGE. — A l'occasion de l'anniversaire de la catastrophe des mines de Courrières, l'Harmonie de Méricourt, si cruellement éprouvée, ira déposer une couronne sur les tombes de ses sociétaires et membres honoraires, le 10 mars, à 11 heures du matin.

BÉTHUNE

LENS. — Dans sa réunion du 28 février, la commission de l'harmonie des Enfants de la Plaine a pris les décisions suivantes : 1° Organisation d'une soirée bachique et matinée les [illegible] et [illegible] mars ; 2° promenade en ville le lundi de Pâques ; 3° organisation d'une grande tombola au profit de la caisse ; 4° participation au festival d'Hénin-Liétard en juillet.

Etat-civil. — NAISSANCES. — Donnez Auguste — Béra Robert — Denève Marcelle — Troll Henri — Salin Pauline — Phisbien Jules — [illegible] Adrienne — Pilette Kléber — Legrand Marie — Lanoy Raymonde — Wuillet Louis — Va[illegible] Filicien — Blairy Marcel — Pralle Joseph — Cardinael Kléber — Jacquemart Agnès — Meurisse Mercédès — Duc Maurice — Martinache Gilbert.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : Fillet Pierre et Lebrun Joséphine — Herbeaux Maurice et Laurent Marguerite — Cabbeke Jean et Debonne Véronique — Cousin Henri et Droux Elisa.

MARIAGES. — Entre : Hoogewyn et Herbez — Candat et Delval.

DÉCÈS. — Boland Antoine, 74 ans — Mille René, 1 mois — Vantyckeghem Marcel, 2 jours — Robillart Laurence, 20 ans — Philippe Joséphine, 27 ans — Carlier Claire, 2 mois — Prevost Marcel, 4 mois — Fustré Sylvie, 65 ans.

LILLERS. — M. Auguste Rousset, qui a été victime d'un tamponnement, mercredi, à la gare, est mort jeudi dans la journée après de terribles souffrances. Il laisse une veuve et un enfant de 15 mois.

LAVENTIE. — La réunion du conseil de révision, qui devait avoir lieu jeudi, à Laventie, est reportée au 16 mai prochain.

LORGIES. — Les électeurs de la commune de Lorgies sont convoqués pour le dimanche 27 mars, à l'effet d'élire deux conseillers municipaux, en remplacement de MM. Charles Bégu et Charles Lortioir, décédés.

SAINT-OMER

[illegible] — Dans sa dernière réunion, la commission de l'Association amicale des Anciens élèves de l'école des garçons, a décidé d'organiser un concert pour le [illegible] prochain, avec le concours d'amateurs choisis parmi les sociétaires, d'un [illegible] groupe de mandolinistes [illegible] l'orchestre de la [illegible]